

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-AJDSILI-JL/VG/KBG

**DECISION N° 2024/11 - Demande de subvention - Rénovation du centre aquatique  
Alex JANY**

Le Maire de Grand-Couronne,

**Vu** L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

**Vu** la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

**Vu** la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

Dans la continuité du souhait de la ville de participer à la rénovation du centre aquatique Alex JANY.

La ville souhaite réouvrir le centre Alex JANY, actuellement à l'arrêt technique depuis le mois de décembre 2022.

Après avoir effectué la vidange du bassin, nous avons réalisé une étude de travaux qui a mis en évidence les différentes rénovations à effectuer :

- Démolition de la chape, carrelage, faïence et reprise de l'ensemble
- Remplacement des brides cassées
- Reprise de peinture
- Démolition des goulottes de débordement
- Reprise d'étanchéité de la toiture et de la charpente

Malheureusement, ces rénovations dont le coût est élevé, sont indispensables à la réouverture du centre aquatique que nous espérons effective au plus tôt.

Rappelons que les principaux bénéficiaires de cet équipement sont les établissements scolaires de la commune (11 établissements : de la maternelle au lycée dont 6 en quartier prioritaire) mais également les collectivités limitrophes avec lesquelles nous avons des conventions pour leur accueil.

L'établissement accueille par ailleurs des clubs sportifs mais plus largement les habitants du territoire.

Cet équipement de proximité constitue un outil essentiel dans notre stratégie d'accompagnement des publics de notre quartier prioritaire ; ce dernier représente 4 quartiers principaux (Les Bouttières, les Carabachets, Diderot et Mesliers) réunissant près d'un tiers de la population communale.

Vous comprendrez donc la nécessité et l'urgence pour notre ville, de voir la réouverture de notre bassin et ce à quelques mois de la période estivale.

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-AJDSILI-JL/VG/KBG

Par ailleurs, à quelques mois des Jeux Olympiques, le Comité National Olympique d'Arabie Saoudite que nous avons reçu le 27 mars 2023, serait intéressé par notre équipement. *Paris 2024* est une véritable chance pour le territoire Normand et Couronnais d'un point de vue économique, sportif et touristique. La ville de Grand-Couronne serait heureuse de s'inscrire dans cette dynamique en accueillant une délégation étrangère à cette occasion.

A ce stade, ce projet s'évalue à 891 259.54 € HT comprenant tous les frais liés à la rénovation du centre aquatique Alex JANY.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et son montant s'élève à 891 259.54 € € HT soit 1 069 511.45 € TTC.

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DFIN01-AJDSILI-JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

<b>Projet : Rénovation du Centre Aquatique Alex JANY</b>	<b>Montant HT de l'opération</b>
Réfection toiture piscine	726 357,94 €
Carrelage, chappe avec reprise de l'ensemble des faïences, goulottes, modification tuyauterie, menuiserie...	112 956,60 €
Démolition	6 320,00 €
Diagnostiques/Sondages	20 825,00 €
Maitrise d'œuvre	24 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>891 259.54 €</b>

Considérant les dépenses d'un montant de 891 259.54 € HT à la rénovation du centre aquatique Alex JANY.

**Décide,**

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour cet investissement évalué à 891 259.54 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 12 mars 2024

**Julie LESAGE**

*Maire*

*Conseillère départementale*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20240313-DEC-2024-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2024

Publication : 15/03/2024